



Rapport d'activité 2005

Praz-Séchaud 18
1010 Lausanne

Tél / Fax : 021/ 653'08'18
e-mail : info@cap-contact.ch

CCP 10-11249-5

**Membre de la Fédération Romande de la Personne d'Abord
(F.R.P.A.)**

Billet du Président

Gil Meyland

Lorsque revient le printemps, il est temps pour le président de « pondre » quelques mots, théoriquement en forme de bilan de l'année écoulée, pour introduire ce rapport d'activités. Cependant je préfère, une fois n'est pas coutume, me tourner vers l'avenir. En effet, bien qu'un coup d'œil dans le rétroviseur soit parfois nécessaire, il est plus important de regarder où l'on va.

En vous parlant des projets en cours, j'espère vous inciter à prendre une part active, si ce n'est déjà le cas, aux groupes qui les conduisent. Un journal va voir le jour, une fête est en cours d'organisation, n'hésitez pas à vous joindre à ceux qui, par leur dynamisme et leurs idées, font avancer la vie de l'association.

L'année qui arrive sera aussi rythmée par l'avancée du projet pilote « Budget d'assistance », qui a pris son envol en ce début d'année. Il connaîtra, je l'espère, un succès toujours plus important tant dans l'intérêt que lui portent les bénéficiaires que dans le futur politique de l'Assurance Invalidité.

Je dois aussi annoncer mon départ de la présidence, après une année, en raison de mon élection au Conseil communal d'Yverdon. Je reste par contre membre du Comité, toujours concerné par les activités de Cap-Contact et j'espère vous croiser nombreux lors de l'Assemblée générale.

Table des matières

Conseil social	p. 4
Groupes de parole	p. 5
Animations	p. 6 - 7
Projet pilote Budget d'assistance	p. 8 - 10
Actions diverses	p. 11
Transports	p. 12 - 13
FRPA/Groupe article 74 LAI	p. 14
Sexualité et handicap	p. 15
Bilan au 31.12.2005	p. 16
Pertes et Profits au 31.12.2005	p. 17
Cap-Contact à fin décembre 2005	p. 18
Documents à commander	p. 19

Le Comité remercie.

- ◆ La Loterie Romande qui a rendu possible l'impression de la brochure « Horizon Handicap » ainsi que l'achat de matériel.
- ◆ La Fondation Fischer qui a fait un don de Fr. 5'000.- destiné à financer les différentes actions de Cap-Contact.
- ◆ La Société Free Man SA qui a sponsorisé la publication de ce rapport d'activité.
- ◆ Tous les membres qui soutiennent l'association financièrement ou par leurs différentes activités au sein de Cap-Contact.
- ◆ Antenne-Handicap Mental et Solidarité-Handicap Mental pour leur collaboration au sein de la F.R.P.A.
- ◆ FAssiS (Centre Assistance Suisse), pour son don de Fr. 10'000, sa collaboration et son engagement dans le projet pilote « Budget d'assistance ».

Le Comité et le Bureau

Durant ses 4 séances, le Comité a géré les affaires administratives et débattu des suites à donner aux différentes actions. Il a accueilli un nouveau membre : M. Louis Polèse, remplaçant Mme Sarah Vuadens qui a démissionné en fin d'année 2004. Nous remercions chaleureusement, l'un et l'autre, pour leur collaboration engagée.

Le Bureau s'est réuni à 3 reprises pour gérer les affaires courantes.

L'Assemblée générale du 18 mai 2005

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le mercredi 18 mai 2005 à la Maison de quartier Sous-gare à Lausanne.

Le procès-verbal de cette Assemblée générale est à votre disposition au bureau de Cap-Contact.

Dominique Wunderle

Conseil social

En 2005, nous avons consacré de nombreuses heures à conseiller des personnes en situation de handicap, des proches (familles et professionnels en relation directe avec des personnes en situation de handicap). Les principales questions qui nous ont été posées touchent les domaines suivants :

- Vie à domicile (moyens de financement, organisation, services de soin à domicile, gestion de personnel privé)
- Formation scolaire (intégration scolaire) et professionnelle, réadaptation professionnelle
- Préparation des personnes ayant réservé une place dans le projet pilote « budget d'assistance »
- Aide et conseil relatifs à l'Assurance Invalidité
- Conseil et soutien par rapport aux transports et notamment aux démarches à entreprendre auprès du Service des Automobiles du Canton de Vaud (exonération de la taxe, macaron pour personnes à mobilité réduite)
- Soutien dans la recherche de moyens financiers ou d'accompagnement pour partir en vacances.

Le conseil social se fait dans une relation de partenariat avec la personne en situation de handicap. L'objectif du conseil est d'améliorer l'autodétermination et l'autonomie de la personne en situation de handicap.

Nous avons donné des conseils par téléphone, par e-mail, au bureau, mais nous nous sommes rendu également aux domiciles privés des mandants ou dans les institutions.

Nous voulons en 2006 développer le conseil individuel en engageant un/e coordinateur/trice supplémentaire.

Groupes de parole

Lise Curchod

Groupe d'entraide sur la dépendance physique dans la vie quotidienne

Début 2005, la brochure « Horizon Handicap. *Voir plus loin* » est sortie de presse. Elle reflète la réflexion du groupe de paroles qui se réunit depuis plusieurs années sur le thème de la dépendance physique dans la vie quotidienne des personnes en situation de handicap. Cette publication, au ton humoristique, va nous permettre d'aller au devant des publics les plus divers pour échanger des idées et réfléchir aux problèmes inhérents à la relation aidant-aidé.

Une quarantaine de dossiers de presse ont été envoyés à divers médias. La presse n'a pas montré un intérêt très vif pour ce sujet, mais par contre, de nombreuses associations concernées par le handicap ont relayé l'information dans leurs publications. Cela nous a valu plusieurs commandes, entre autres de la part de centres de documentation qui permettront, nous l'espérons, de faire connaître « Horizon Handicap. *Voir plus loin* » le plus largement possible.

Pour présenter leur travail, des membres du groupe se sont aussi rendus dans les écoles sociales (EESP – Lausanne, HES - Fribourg, Centre de formation de la Croix-Rouge - Lausanne). La brochure, par son côté parfois un peu provocateur, a constitué une excellente base pour susciter les discussions avec les (futurs) professionnels.

D'autres présentations, destinées à des publics différents, sont en préparation pour 2006. Toute personne ou association intéressée peut nous contacter et nous viendrons volontiers vous présenter ce travail.

Animations

Victoria Moncada, Valérie Blein

Formation de 3 heures sur le handicap - Cours Croix-Rouge

Depuis 3 ans, trois intervenants en situation de handicap participent à la formation de base d'auxiliaire de santé CRS. Nous avons atteint une vitesse de croisière avec, en 2005, 15 cours de 3 heures chacun.

Les sujets le plus traités sont : la relation aidant-aidé, les barrières architecturales, les droits des personnes handicapées et les assurances sociales, les moyens auxiliaires, la sexualité et le handicap.

Ce dernier thème tend à prendre plus d'importance car les participants aux cours estiment qu'en tant que soignants, ils sont mal informés. Ils souhaiteraient avoir plus de temps ou un cours exclusivement sur ce sujet.

Autodétermination – 2 journées animées par les personnes concernées de l'association

A l'invitation de Mme I. Panchaud, responsable de formation de l'EESP, Cap-Contact a été mandatée pour animer en septembre deux journées de huit périodes destinées aux éducateurs sociaux sur la thématique de l'autodétermination et la vie à domicile.

Ces journées ont été l'occasion de présenter l'association Cap-Contact ainsi que le projet pilote budget d'assistance. Madame Petra Stokar, bénéficiaire du budget d'assistance hollandais, a partagé son expérience. Grâce à la présence de plusieurs participants au groupe de paroles sur la dépendance physique dans la vie quotidienne et à la brochure qu'ils ont réalisé, des situations concrètes ont illustré les cours et ont permis des échanges riches et très intéressants avec les participants.

Nous avons aussi participé à l'élaboration d'autres cours au sein de différentes écoles ou institutions qui nous ont permis de sensibiliser un grand public aux difficultés liées au handicap, à la relation aidant-aidé, au quotidien d'une personne vivant le handicap :

Animations

Victoria Moncada, Valérie Blein

- Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP), section ergothérapie, à Lausanne
- Home-école la Cassagne, à Lausanne
- Ecole d'infirmiers/ières La Source, à Lausanne
- Service de protection civile du Canton de Fribourg
- Cours de cathécumènes de Farvagny, Fribourg
- Ecole d'assistantes dentaires, Berne
- Ecole d'aides familiales à Grangeneuve, Fribourg
- CORAASP à Lausanne, ANAAP et AFAAP à Fribourg,
2 interventions sur le thème « Vie à domicile et handicap psychique »

Les bilans et les évaluations de ces différentes journées de cours nous ont permis de constater que le public apprécie l'intervention des personnes qui vivent le handicap. Les exemples concrets, les illustrations pratiques sont visiblement plus parlants qu'un simple discours.

Liste de prix pour nos cours et animations

Ecoles	Prix des chargés de cours selon les tarifs en vigueur dans l'école. mais au minimum Fr. 90.- la période + frais de déplacement
Sociétés et établissements (Associations, institutions, EMS, CMS, etc.)	Tarif horaire, discussion de cas en cas, selon les possibilités + frais de déplacement

Projet pilote « Budget d'assistance »

Dominique Wunderle

En 1988, date de sa création, l'association Cap-Contact militait déjà pour que les personnes en situation de handicap puissent disposer du droit et des moyens de choisir leur lieu de vie. Dans ce domaine, 2005 a été une année charnière : FAssiS (Centre Assistance Suisse) et Cap-Contact ont travaillé d'arrache-pied pour que, en collaboration avec l'OFAS, le projet pilote « Budget d'assistance » démarre au 1^{er} janvier 2006.

Depuis le 1^{er} septembre 2005, Cap-Contact est devenue la Succursale romande du projet pilote « budget d'assistance » et chapeaute l'antenne régionale valaisanne.

Mais avant d'en arriver là, différentes étapes ont jalonné l'année 2005 et ont enfin permis de tester à l'échelon national, le concept d'un financement direct à la personne en situation de handicap.

Cap-Contact tient à remercier Katharina Kanka, Présidente de FAssiS qui s'est investie sans compter pour que ce projet devienne réalité, ainsi que l'association FAssiS.

Séances d'information dans les 6 cantons romands

Six rencontres destinées aux personnes en situation de handicap et à leurs proches ont été organisées dans les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud. Objectif : donner des explications concernant l'enquête envoyée aux 33'000 bénéficiaires de l'Allocation pour Impotence (API) lancée par l'OFAS et informer de manière détaillée sur le projet budget d'assistance.

Enquête auprès des 33'000 bénéficiaires de l'allocation pour impotence de l'AI

Cette enquête visait à connaître l'intérêt rencontré par le projet pilote. Les résultats obtenus ont été très positifs puisque 2'125 personnes handicapées ont affirmé être « sûres » ou « plutôt sûres » de vouloir participer à un projet s'il était lancé en 2006. En Suisse romande, 97 Fribourgeois, 162 Vaudois, 106 Valaisans, 40 Neuchâtelois, 57 Genevois et 30 Jurassiens ont exprimé leur intérêt.

Projet pilote «Budget d'assistance»

Dominique Wunderle

Le 24 février 2005, nous nous sommes rendus à Berne pour remettre à l'OFAS le résultat de cette enquête.

10 juin 2005, le Conseil fédéral décide de lancer le projet pilote

- Autodétermination et responsabilité personnelle

De plus en plus de personnes vivant une situation de handicap important souhaitent mener une vie autonome malgré l'aide dont elles ont besoin. Le budget d'assistance se veut une solution à mi-chemin entre la prise en charge professionnelle (institutions, soins à domicile/CMS, etc.) et le travail non rémunéré accompli par la famille. Le projet pilote veut apporter des résultats scientifiques au processus de décision politique. Il s'agit d'estimer si une introduction à l'échelon national est possible comme alternative au système d'aide actuel et, d'autre part, d'évaluer dans quel cadre les bénéficiaires de l'allocation pour impotence pourraient toucher un budget d'assistance.

Quelques précisions sur le projet :

Lieu : 3 cantons pilotes : Bâle-Ville, St-Gall et Valais.

Participants : 400 participants mineurs ou majeurs au bénéfice d'une allocation pour impotence de l'AI (dont 100 personnes qui avaient pré-réservé leur place auprès de Cap-Contact et FAssiS et qui habitent hors des 3 cantons pilotes).

Handicap : mental, psychique, physique, visuel, surdi-cécité.

Durée : du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Budget d'assistance maximum par jour : Fr. 420.-. Le budget se calcul en fonction du nombre d'heures d'aide. Domaines : aide, thérapie-soins, ménage, loisirs, surveillance active diurne et nocturne, supplément à l'intégration scolaire, professionnelle.

Projet pilote « Budget d'assistance »

Dominique Wunderle

Modèle de l'employeur: la personne en situation de handicap devient l'employeur et choisit son personnel privé (parentés, voisins, professionnels) qu'elle rémunère grâce au budget d'assistance.

Budget de réalisation : 42 millions pour les 3 ans

Pour plus d'informations concernant le



Pour obtenir tous les documents concernant le projet (ordonnance, concept d'évaluation, etc.) vous pouvez consulter :

www.bsv.admin.ch/iv/projekte/f/pilotversuch_assistenzbudget.htm

Pour des informations supplémentaires destinées aux participants, à toutes personnes intéressées, vous pouvez consulter le site : **www.budgetdassistance.ch**

ou nous contacter par e-mail ou téléphone :

Succursale romande : **romandie@fassis.net**, tél. **021/653.08.18**

Antenne régionale Valais : **valais@fassis.net**, tél. **027/481.48.88**

Tenue d'une liste d'attente pour les personnes non domiciliées en Valais

Pour toutes celles et ceux qui ne sont pas domiciliés dans l'un des trois cantons pilotes, nous avons ouvert une liste d'attente. Pour vous y inscrire deux conditions :

1. Etre au bénéfice d'une allocation pour impotence de l'AI
2. Ne pas être en âge AVS avant le 31 décembre 2008

N'hésitez pas à vous y inscrire, en téléphonant à Cap-Contact.

Actions diverses

Louis Polèse, Lise Curchod

Relevé des comptes postaux en braille

Les personnes aveugles revendiquent le droit de contrôler les mouvements de leur compte postaux de manière confidentielle. Pour ce faire, elles ont besoin d'un relevé en braille sur papier.

Cap-contact est donc intervenu dans ce sens auprès de la Poste. Cette dernière nous a opposé une fin de non-recevoir sous prétexte que tout aveugle doit se connecter sur Internet (alors même que leur site est difficilement praticable pour les malvoyants). Nous poursuivrons les démarches au niveau politique et éventuellement syndical.

Taxation des rétroactifs de l'Assurance Invalidité dans le Canton de Vaud

Lorsqu'une demande est déposée à l'AI, celle-ci met généralement plusieurs années avant de décider si elle va octroyer une rente. Au moment de la décision d'octroi, l'AI verse des rétroactifs, correspondant à l'ensemble des rentes dues depuis le dépôt de la demande. Le plus souvent, cette somme n'est pourtant pas touchée directement par le nouveau rentier, puisque elle sert à rembourser l'aide sociale reçue pendant les années d'attente.

Depuis l'entrée en vigueur de la taxation postnumerando, le service des impôts du Canton de Vaud considère la somme versée par l'AI comme un gain gagné sur une seule année, ce qui induit une inégalité de traitement importante.

L'AVIVO, après être intervenue sans succès auprès du Service des impôts, a alerté les associations intéressées, dont Cap-Contact. Un groupe de travail a été créé et une lettre envoyée à M. Broulis, chef du Département des Finances du Canton. Nous attendons la réponse à cette lettre pour le début de l'année prochaine.

Dans l'attente de cette réponse, des solutions individuelles peuvent être trouvées pour les personnes rencontrant des difficultés financières suite à la taxation des rétroactifs AI. Si vous êtes concerné par cette situation, n'hésitez pas à nous contacter.

Transports

Lise Curchod

Facilité de stationnement en faveur des personnes à mobilité réduite

Le Collectif Handicap Indépendant (CHI), créé en 2004 à l'instigation de Cap-Contact, a poursuivi en 2005 les actions menées pour dénoncer les conditions inacceptables d'attribution du macaron de stationnement pour les personnes à mobilité réduite : remise en cause systématique de la capacité à la conduite lors d'une demande de macaron, mépris du secret médical, refus arbitraires, etc.

En début d'année, le dialogue avec le Service vaudois des Automobiles et de la Navigation (SAN) a eu du mal à s'établir. Lassé d'attendre des réponses, le CHI a organisé le 1^{er} juin une manifestation sur la Place St-François à Lausanne. Cette manifestation a permis de faire connaître publiquement les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap.

Dès la fin du mois de juin, des négociations ont pu être entreprises au sein d'un groupe de travail réunissant le SAN, Pro Infirmis, le CHI et le Bureau cantonal de médiation administrative. Ce groupe a redéfini les critères d'attribution et le SAN a accepté d'octroyer le macaron sur avis du médecin traitant du mandant. Le SAN affirme ne plus lier aptitude à la conduite et demande d'une facilité de stationnement. Les résultats positifs de ces négociations pourraient toutefois être partiellement remis en cause lors de l'introduction du macaron européen en mars 2006.

Exonération de la taxe automobile

Des changements sont intervenus au niveau de ce que la loi appelle - dans des termes malheureux - l'« exonération de la taxe automobile des véhicules appartenant à des détenteurs infirmes et indigents ».

Jusqu'en 2004, tous les rentiers AI touchant des prestations complémentaires (PC) avaient droit à cette exonération. Depuis 2005, seules les personnes à mobilité réduite peuvent en bénéficier.

Toutefois, le Canton a accepté d'élargir sa définition de l'indigence pour permettre à des personnes à faibles revenus d'être exonérés, même s'ils ne touchent pas d'AI ou de PC.

Transports / Projets 2006

Lise Curchod

Cette mesure vise notamment à ce que les parents d'enfants en situation de handicap puissent bénéficier de l'exonération.

Pour pouvoir appliquer ce nouveau principe, le SAN a demandé aux associations présentes lors des négociations sur les macarons de proposer une définition des limites de revenus à prendre en compte.

Cap-Contact a participé à ces discussions. Le groupe de travail a proposé au SAN de retenir les catégories suivantes :

- personnes touchant des prestations complémentaires (PC) ou des prestations complémentaires de guérison (PCG)
- personnes au bénéfice de subsides relatifs aux assurances maladies
- personnes qui ont un revenu qui leur donnerait droit aux PC si elles étaient bénéficiaires de mesures AI.

Projets 2006 : Nouveaux groupes

Le temps nous a manqué en 2005 pour organiser un grand événement festif, comme nous l'aurions souhaité. Plus modestement, tous les membres qui le désiraient (la pluie en était !) se sont retrouvés pour une sympathique soirée au bord du lac. Mais l'idée d'une grande fête est toujours présente et dès 2006, un groupe se réunira régulièrement pour l'organiser.

Un autre groupe devrait prendre son essor en 2006. Il s'agit de relancer un journal d'association, qui consistera en un ou deux dossiers annuels sur divers thèmes liés au handicap.

Toute personne qui désire rejoindre l'un ou l'autre de ces groupes est la bienvenue !

F.R.P.A., groupe art 74 LAI

Dominique Wunderle

Groupe d'accompagnement de l'article 74 LAI (Loi sur l'Assurance Invalidité)

Le groupe d'accompagnement était composé de Mmes Claudia Babst (insieme), Doris Fischer-Täschler (Ligue suisse du diabète) Evi Graf (Cerebral), Barbara Marti (AGILE), Barbara Zbinden (CORAASP), Dominique Wunderle (FRPA) et de MM. Matthias Bütikofer (UCBA), Urs Dettling (Pro Infirmis), Jürg Gassmann (Pro Mente Sana), Lorenzo Giacolini (FTIA), ainsi que cinq représentants de l'OFAS.

Le groupe s'est réuni à 6 reprises pour aborder les thèmes suivants :

- Bonus pour l'engagement de personnes en situation de handicap
- Circulaire pour la période contractuelle 2007-2009
- Promotion du travail bénévole
- Priorités pour l'octroi de subventions pour des prestations nouvelles ou élargies concernant 2007-2009
- Corrections des tableaux de controlling

La FRPA a tout fait pour représenter la réalité des petites associations de proximité.

Fédération Romande la Personne d'Abord

Les membres de la Fédération Romande la Personne d'Abord (FRPA), Antenne Handicap mental, Solidarité-handicap mental et Cap-Contact, se sont réunis une dizaine de fois pour préparer les séances du groupe de l'article 74 LAI, établir les données statistiques et comptables de la FRPA pour l'année 2004 et préparer la visite de contrôle de l'Office fédéral des Assurances sociales (OFAS).

Suite à cette visite de contrôle, effectuée en début d'année par MM. Aegerter et Eap, l'OFAS a confirmé que la FRPA remplissait les conditions qualitatives et quantitatives exigées par le contrat de prestation signé conjointement.

Cap-Contact remercie Antenne Handicap mental et Solidarité-handicap pour la bonne collaboration.

Sexualité et handicap physique

Valérie Blein

Association Sexualité et Handicap Physique

La SEHP suisse (association Sexualité et Handicap Physique) a inauguré cette année 2005 son site Internet :

www.sehp-suisse.ch<http://www.sehp-suisse.ch>

Des rubriques telles que les buts, les statuts, l'historique permettent au public de mieux connaître cette association.

Un chapitre *publications et documents* renseignent sur les écrits intéressants (il est possible d'en acheter). Les manifestations en lien avec le thème de la sexualité sont également annoncées.

Une rubrique « Questions – Réponses » donne la possibilité à tout un chacun de poser des questions, de présenter sa situation problématique, sous couvert de l'anonymat. Des personnes ressources, formées dans le domaine du conseil répondront de manière personnalisée et/ou orienteront les demandeurs vers d'autres professionnels compétents.

Amour – Sexualité – Handicap

Durant cette année 2005, Cap-Contact a cherché à développer le sujet de la sexualité et du handicap, en intégrant la notion d'autodétermination. Après différentes discussions, il nous est apparu que la sexualité englobe des concepts tels que « l'image de soi », « la confiance en soi », « l'estime de soi », « la séduction », « la sensualité ».

Un groupe de parole est en « construction ». Il se veut un lieu d'échanges dans un esprit d'ouverture et de non-jugement. Il permettra à toute personne vivant le handicap de s'exprimer et de partager sur ce sujet difficile. A long terme, nous souhaiterions que les gens découvrent que, derrière une personne handicapée, se cache un homme ou une femme. Si vous souhaitez rejoindre ce groupe de parole, n'hésitez pas à nous contacter

Bilan au 31.12.2005

<i>Actifs</i>		
Caisse	460.35	
BA Caisse	393.65	
CCP	60'886.5	
BA CCP	5	
Impôt anticipé	14'879.3	
Marchandises-stock	5	
Mobilier	23.54	
Matériel	448.80	
BA Matériel	1'719.85	
	13'789.7	
<i>Passifs</i>		
	0	
Passifs transitoires	6'218.10	13'317.70
BA Passifs transitoires		925.25
Capital		48'594.62
BA Capital		22'004.86
Fonds de réserve perte de gain maladie		13'977.46
		<u>98'819.89</u>
<i>Passifs transitoires</i>		
	<u>98'819.8</u>	5'000.00
Don Fondation Fischer 2006	9	7'031.10
Suppl. 2005 dû pour charges sociales		100.00
Part. SEHP aux charges 01.06		1'186.60
Don Loterie Romande		<u>13'317.70</u>
<p>Cap-Contact a signé un contrat de prestation avec la Fondation FAssiS pour gérer la Succursale romande du projet pilote budget d'assistance (BA) dès le 1.9.05. Une comptabilité distincte est tenue pour le contrat de prestation OFAS art. 74 LAI et le contrat de prestation FAssiS.</p>		

Pertes et Profits au 31.12.2005

Charges		
Salaires	104'590.40	
AVS/AI/AC/APG	5'127.23	
Charges sociales	501.67	
LPP	8'702.30	
Allocations familiales	4'352.00	
Honoraires	234.70	
Perfectionnement	80.00	
Attribution fonds PGM	1'237.00	
Loyers/Location salle	4'638.95	
Brochures-SEHP	130.00	
Variation de stock	434.10	
Amortissements	3'877.45	
Primes d'assurances	159.90	
Eau et électricité	426.80	
Matériel de bureau	512.40	
Frais entretien matériel	2'359.30	
informatique	11'485.65	
Imprimés, photocopies	1'744.00	
Frais de port	1'942.90	
Téléphones, fax, internet	1'103.85	
Frais de déplacement	1'050.80	
CR Frais déplacement et administratif	2'143.25	
	114.02	
Frais administratif BA	918.00	
Frais divers	300.00	
Frais de réception	325.10	
Cotisations Associations	7'065.34	
Imprimés-livres	37'519.14	
Bénéfice Cap-Contact	22'004.86	
Total comptes de charges BA		
Bénéfice BA		216.00
Produits		
Vente		8'755.60
Animations		3'340.00
Cotisations		1'000.00
Sponsors		10'518.00
Dons		23'813.40
Don Loterie Romande		10'000.00
Don FAssiS		102'821.70
Subventions OFAS 2005		117.46
Produits divers + Intérêts produits		3'774.95
		1'200.00
Part. BA aux charges fixes	225'081.11	59'524.00
Part. SEHP aux charges fixes		225'081.11
Total comptes de produits BA		

Cap-Contact à fin décembre 2005

Comité	Président	Gil Meyland
	Vice-Président	Bernard von Ballmoos
	Caissière	Arlette Teufel
	Membres	Sandrine Dammköhler Lionel Dautreppe Francisco Lopez Bertrand Pidoux Louis Polèse Olivier Robert Patricia Waeber
Vérificateurs de comptes		Philippe Berther Nadine Bryois
Coordinatrices		Valérie Blein Lise Curchod Dominique Wunderle
Employée de bureau		Cornélia Maurer
Sur mandat		Sandrine Dammköhler Sébastien Kessler Victoria Moncada
Collaborateurs du projet pilote « Budget d'assistance »		Murielle Cina Clavien Stéphane Kessler Karim Rey Dominique Wunderle

Documents à votre disposition

Par téléphone, fax ou e-mail vous pouvez commander les documents ci-dessous :

Horizon Handicap. Voir plus loin.

Nous proposons des animations pour accompagner cette brochure

Vivre aussi ma sexualité, tome 1

Fr. 5.-

Vivre aussi ma sexualité, tome 2

Fr. 10.-

**De la solidarité au démantèlement
A propos de la 4^{ème} révision de l'Assurance invalidité**

Fr. 24.-

Journal INFO Autodétermination

Numéro 0 à 4

gratuit

**Info-guide pour personnes handicapées adultes
vivant à domicile ou en institution dans le Canton de Vaud**

épuisé (réédition prévue en 2006)

peut être consulté sur : www.dsas.vd.ch/sash

**Vidéo « Persaldo Budget personnel pour engager
du personnel » - Modèle hollandais**

En prêt

Notre centre de documentation contient 350 documents sur le thème du handicap et de l'autodétermination. Vous pouvez les emprunter, sur simple demande, pour une période de 2 mois. Consultez pas liste de ces ouvrages sur notre site :

www.cap-contact.ch

ou contactez-nous pour en obtenir une copie.